

# Service Ordures Ménagères

## VOTRE UNIQUE INTERLOCUTEUR

## VOTRE MAIRIE



### VOTRE MAIRIE

Elle collecte les infos de votre foyer pour le service ordures ménagères (nombre d'occupants, changements de situation...)



### LE SICTOM DE LA ZONE DE DOLE

Il assure notamment à Jura Nord la collecte des ordures ménagères, l'attribution des bacs et badges de déchèterie.



### LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES JURA NORD

Elle assure la facturation auprès des usagers, suite à l'envoi des informations par la mairie.

## Vos démarches à chaque changement

- **À votre arrivée, signalez le nombre d'occupants en mairie dans les 2 mois.**

➤ Si vous ne déclarez pas ou oubliez la démarche, le tarif appliqué sera celui d'un foyer de 6 personnes sans régularisation possible pour les années antérieures.

- **Prévenez la mairie rapidement (dans les 2 mois) en cas de naissance, décès, déménagement, changement de foyer, séparation, etc.**

Avec un justificatif (acte de naissance, état des lieux, jugement...).

## En cas de contestation ou de situation particulière

- Vous avez 2 mois après réception de la facture pour contester le montant ou relever une erreur en mairie.
- **Sont exonérés**, sur présentation d'un justificatif : étudiants logés hors territoire, internes, résidents plus de 6 mois en maison spécialisée, logement vacant.
- **Pour des difficultés de règlement** : contactez la mairie ou le service social (CCAS).

## Calendrier des collectes



SCANNEZ-MOI

La collecte se réalise de 5h à 20h.  
Merci de bien sortir vos bacs la veille du jour de collecte, poignée côté route.  
[www.sictomdole.fr](http://www.sictomdole.fr)



1 rue du Tissage, 39700 Dampierre

Tél. 03 84 71 12 17 - Mail : [contact@jura-nord.com](mailto:contact@jura-nord.com)

[www.jura-nord.com](http://www.jura-nord.com)

